

Informations sur la sécurité du produit

Bac de rétention BAUER AM-1, avec grille, en acier, 215 l, L 800 x P 800 x H 545 mm, différentes tailles Couleurs

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 460681, 460680, 460679, 460678, 460677, 460676

Instructions de sécurité:

- Ne convient pas pour le stockage de liquides inflammables
- Ne pas surcharger le bac de rétention afin d'éviter qu'il ne se brise ou ne se renverse.
- En cas d'utilisation à proximité de substances dangereuses, s'assurer que toutes les réglementations locales sont respectées.
- Protéger des températures extrêmes pour éviter d'endommager les matériaux
- Protéger des objets tranchants ou rugueux afin d'éviter d'endommager la baignoire.
- S'assurer qu'aucune substance dangereuse pour l'eau ne puisse s'écouler
- Le produit n'est pas adapté au contact direct avec les aliments.
- les liquides inflammables ne doivent être stockés qu'en petites quantités
- Avant d'utiliser le produit, assurez-vous que la charge maximale de 215 litres n'est pas dépassée.
- nettoyer soigneusement les bacs vidés avant le stockage afin d'éviter les résidus
- Effectuer régulièrement l'entretien, l'inspection et le contrôle des dommages causés par la corrosion et les matériaux du bac de rétention, et établir un rapport.
- Attention lors du stockage et de la manipulation de substances dangereuses pour l'eau et inflammables : Utiliser uniquement dans un bac de rétention approprié
- Évitez le contact avec des substances dangereuses pour l'eau et des liquides inflammables.
- Utilisez des équipements de protection individuelle (EPI), tels que des gants et une protection oculaire, lorsque vous manipulez des substances dangereuses ou nocives.
- Utiliser le bac de rétention dans des zones bien ventilées
- SGH 1-4 Respecter les règles pour le stockage sûr des substances dangereuses
- Respectez les consignes de sécurité incendie, en particulier lors de la manipulation de liquides inflammables (SGH 1-3).
- Utiliser uniquement des substances autorisées pour le stockage et le transport et s'assurer que les substances dangereuses sont stockées conformément aux instructions.